Agir, c'est prévenir.

Service des ressources humaines et des communications

Direction santé, sécurité et mieux-être

Division de la prévention

# Info SST

**Novembre 2024**

Assurez-vous de distribuer des copies de cet info SST et de l'afficher aux endroits appropriés, dont le tableau d'affichage SST de votre unité

# Contrainte thermique - Travailler au froid

La Direction santé, sécurité et mieux-être souhaite vous rappeler les bonnes pratiques pour réduire les risques associés à une exposition au froid et en reconnaître les principaux signes et symptômes.

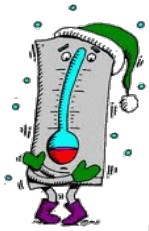

## Le Travail au froid

De nombreuses situations de travail au froid peuvent engendrer des conséquences pour la santé et la sécurité du personnel. Les principaux effets du froid sont d'une grande diversité allant de la perte de dextérité manuelle, en passant par le danger de gelure jusqu'à l'hypothermie. Cette dernière peut causer une baisse de la vigilance et de l'aptitude à prendre une décision rationnelle. Elle peut également causer la mort.

## Facteurs de risques

Les facteurs de risque pour la santé et la sécurité du personnel peuvent être liés notamment à la situation de travail (température, facteur éolien, contact avec des objets froids, humidité, etc.) mais aussi aux conditions individuelles (habillement, fatigue, troubles circulatoires, alimentation déficiente, etc.).

## Mesures de prévention (selon le contexte de travail)

Des moyens de prévention permettent de réduire le nombre d'accidents liés au travail au froid. Le moyen le plus efficace consiste à **éliminer ou à limiter le temps de travail au froid**. D'autres moyens doivent être mis en place si c'est impossible :

| | |
|---|---|
| **Technique** | Ex : chauffage, outils avec isolant thermique, écran de protection contre le vent, etc. |
| **Administratif** | Ex : réorganiser le travail pour accomplir les tâches au froid durant les périodes les plus chaudes de la journée, former et informer le personnel sur les risques/mesures/symptômes, surveillance accrue des signes et symptômes du travail au froid entre collègues, pauses dans un milieu chauffé, etc. |
| **Personnel** | Ex : vêtements et équipements de protection contre le froid, alimentation – les féculents et boissons chaudes, sauf le café, aident à produire de la chaleur. |

Dans un environnement froid, une analyse des activités de travail est fondamentale pour permettre l'évaluation des risques et la planification du travail. L'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour **s'assurer que l'organisation et les méthodes de travail soient sécuritaires en fonction des conditions climatiques**. Pour sa part, le personnel doit, entre autres, se vêtir et s'alimenter adéquatement.

## À CONSULTER

- Consulter l'Intranet/Extranet sous le thème : « Contraintes thermiques (froid) »
- Revue Prévention au travail *(2021)* : « Travailler au froid, tout un défi! »
- Consulter le dossier de l'APSAM : « Contraintes thermiques »
- Dossier thématique CNESST : « Travail au froid »

Pour tout renseignement ou service-conseil supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec votre **intervenante ou intervenant SST en arrondissements** ou avec votre **intervenante ou intervenant PARH** pour les services centraux.

Montréal